



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté de médecine

## APPEL DE CANDIDATURES

**Un (1) titulaire**

**Directeur ou directrice**

**Département d'anesthésiologie et de soins intensifs**

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'un directeur<sup>1</sup> pour son Département d'anesthésiologie et de soins intensifs. Le Département compte 14 professeurs réguliers (d'affiliation syndicale AMCEL), 41 professeurs de clinique et 124 chargés d'enseignements répartis dans les hôpitaux de la région de Québec, de Lévis et du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université Laval. Le Département est responsable du programme de résidence d'anesthésiologie et de celui de soins intensifs, tous deux agréés par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Il est également responsable d'un programme surspécialisé en douleur chronique. En moyenne 36 résidents sont formés dans ces différents programmes. Le directeur du Département est nommé pour un mandat de quatre ans par le Conseil d'administration de l'Université Laval, sur recommandation du doyen et après consultation des professeurs et des étudiants du Département. Il ne peut être nommé pour plus de deux mandats consécutifs.

### **Description de fonction**

Sous l'autorité du doyen, le directeur a pour fonction, à l'intérieur de son département, de voir à l'organisation et à la qualité de l'enseignement et de la recherche; de s'assurer de la qualité du travail universitaire des professeurs et des étudiants selon les normes déterminées par les règlements de la Faculté et de l'Université; de veiller à ce que soient observées les décisions du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, du Comité exécutif et celles du Conseil de la Faculté. Le directeur doit également convoquer les réunions de l'assemblée des professeurs du département, du Conseil départemental et consulter les professeurs de son département sur toute question importante, notamment sur l'embauche des professeurs. Il doit aussi consulter les étudiants sur les questions qui les intéressent directement. À noter que le Département d'anesthésiologie et de soins intensifs est composé de deux divisions soit celles d'anesthésiologie et de soins intensifs. Les médecins intensivistes peuvent donc posséder une double affiliation, c'est-à-dire une affiliation au Département d'anesthésiologie et de soins intensifs et une affiliation à un autre département de la Faculté.

### **Objectifs**

Sous son leadership rassembleur et mobilisateur, le directeur aura comme mandat, entre autres, d'assurer la relève départementale et, en priorité, de poursuivre le renouvellement d'effectifs et faire évoluer le Département au niveau des programmes en anesthésiologie, en soins intensifs et en douleur chronique. Sous le leadership du directeur, le

---

<sup>1</sup> Dans cet appel d'offre, le générique masculin est utilisé sans aucune intention de discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Département exerce un rôle conseil dans la programmation et la gestion des activités hospitalières au regard de l'activité universitaire.

### **Exigences en conformité avec la politique facultaire**

La personne recherchée est médecin et possède une formation reconnue par le Collège des médecins du Québec (ou un ordre médical en fonction de la juridiction d'origine). Elle possède des qualifications scientifiques démontrées par ses engagements passés envers la mission universitaire ainsi qu'une expérience professionnelle de haut niveau, en plus de bien connaître le fonctionnement d'un département hospitalo-universitaire. La personne recrutée possède une expérience administrative pertinente à la direction d'un département universitaire et démontre les capacités suivantes : vision stratégique, leadership mobilisateur, partenariat, communication interpersonnelle et organisationnelle, gestion du changement et gestion de l'ambiguïté et des paradoxes. Le candidat proposera une vision du développement du Département dans le contexte de la transformation du réseau.

**Rémunération** : Salaire selon les barèmes facultaires et le statut du candidat

**Date d'entrée en fonction** : 1<sup>er</sup> juillet 2018

**Durée du mandat** : Quatre (4) ans (renouvelable)

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau du doyen, par courriel** : [doyen@fmed.ulaval.ca](mailto:doyen@fmed.ulaval.ca)

**Merci de transmettre votre candidature au plus tard le 23 avril 2018, 12h, par courriel, à :**

[doyen@fmed.ulaval.ca](mailto:doyen@fmed.ulaval.ca)